

ce que nous ferions pendant les 25 prochaines années. Il n'y avait jamais eu de commission comme celle-là. C'était une commission qui allait mettre fin à toutes les commissions. Le gouvernement se présenterait devant le peuple avec le rapport qui émanerait de cette commission Gordon, et il emporterait le pays d'un océan à l'autre.

Une voix: C'est ce que nous ferons.

M. Green: Mais quelle différence aujourd'hui! Au simple nom du rapport Gordon, tous les nez d'en face baissent d'un pouce. Le gouvernement n'a pas digéré ce rapport. Le ministre du Commerce s'en est servi la semaine dernière comme d'un gourdin, mais les autres ministres ne veulent pas du tout y toucher. On aurait juré, à voir les ministres s'en tenir à une distance respectueuse, qu'y pullulent les germes d'un typhus politique. Monsieur l'Orateur, quel triste sort que celui de ce rapport qui a coûté un million de dollars. Je plains beaucoup M. Gordon du sort réservé par les membres du cabinet à ses recommandations et à celles de ses collègues. Mais le rapport n'en est pas moins là, et il mérite que tous les Canadiens l'étudient, même si le gouvernement a essayé de le glisser sous le tapis.

Nous estimons qu'un programme national de mise en valeur doit d'abord assurer aux Canadiens un rendement maximum pour leurs ressources. Je me propose de donner plusieurs exemples. Pour commencer, il y a le gaz naturel. On a beaucoup entendu parler de gaz naturel en cette Chambre depuis huit ans. Les honorables députés se souviennent que la question est d'abord venue sur le tapis à propos du transport de gaz naturel par pipe-line jusqu'au littoral de l'Ouest. Plusieurs groupes d'entrepreneurs voulaient extraire le gaz du sud de l'Alberta, le transporter dans le sud-est de la Colombie-Britannique et de là l'exporter aux États-Unis à l'endroit approprié le plus rapproché, pour desservir Spokane, Seattle, Tacoma et Portland, en passant par l'État de Washington. Une ligne secondaire aurait aussi été raccordée à Vancouver mais on n'aurait vendu aux Canadiens que ce qui restait du gaz après qu'on aurait répondu à tous les besoins des consommateurs américains.

Une autre proposition comportait le transport du gaz par pipe-line depuis la région de rivière la Paix, en Colombie-Britannique, jusqu'au centre de notre province. Presque toutes les collectivités de la Colombie-Britannique continentale auraient ainsi été desservies. Vous vous souvenez, monsieur l'Orateur, qu'il y a eu beaucoup de chahut à

la Chambre. Les députés libéraux, à l'exception de George Cruickshank, alors représentant de Fraser-Valley, de Jack Gibson, député de Comox-Alberni, et d'un ou deux autres, étaient tous en faveur du plan comportant le transport du gaz du sud de l'Alberta aux États-Unis. Mon bon ami, l'honorable député de Kootenay-Est était l'un des principaux champions de ce plan. Je ne le lui reproche pas car il représente cette partie de la Colombie-Britannique. Le premier ministre s'est indigné en deux ou trois occasions, et le ministre du Commerce était très agité. Ils étaient évidemment en faveur de la délivrance de ces chartes afin de permettre aux sociétés intéressées de transporter du gaz du sud de l'Alberta aux États-Unis. Les conservateurs et nos amis cécédistes ont soutenu, du commencement à la fin, la politique du Canada d'abord. A cause de cette attitude...

L'hon. M. Pickersgill: Vous avez failli perdre le pipe-line!

M. Byrne: L'honorable député sait-il que, par suite de la décision de transporter du gaz par pipe-line depuis le centre de la Colombie-Britannique, la population de la partie sud de la Colombie-Britannique continentale devra payer un tiers de plus pour le gaz que s'il avait été acheminé par l'autre route?

M. Green: Si mon honorable ami avait eu gain de cause, ces gens n'auraient pas de gaz du tout, car il aurait été acheminé vers Portland et Seattle.

M. Byrne: L'honorable député me permet-il de lui poser une autre question?

M. Green: Par suite de l'attitude qu'on a prise à ce moment-là, le pipe-line est en voie d'être aménagé depuis la région de rivière la Paix jusqu'à la Colombie-Britannique pour le plus grand bien de toute cette partie du Canada.

Il y a eu aussi la question du transport de gaz vers l'Est du Canada. Qui, à cet égard, a le premier préconisé la politique du Canada d'abord? Ce n'était pas un représentant du parti libéral à la Chambre.

Des voix: Mais oui.

M. Green: Non, ce sont les conservateurs et les cécédistes qui ont préconisé cette politique. Les libéraux ne s'y sont ralliés que plus tard. J'ai ici le compte rendu du discours prononcé par l'honorable George Drew le 10 mars 1953. Voici ce qu'il a dit:

J'engage le gouvernement à déclarer qu'on servira d'abord les intérêts de la population du Canada... que la politique du "Canada d'abord" présidera à l'exploitation de ces ressources.

C'est ce que nous avons préconisé déjà à maintes reprises avant cette date. Enfin, trois jours plus tard, le ministre du Commerce a